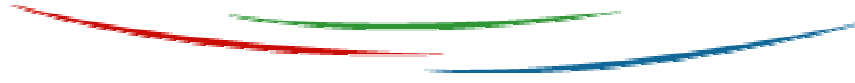




Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale

Unité Mixte de Recherche AgroParisTech - Cemagref – Cirad



## Rapport d'étude

### Analyse de l'état d'avancement du SINP dans les régions et les établissements publics à couverture nationale

réalisé à la demande de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MEEDDM

Rédaction : Clotilde Lebreton et Michel Deshayes

Organisme : CEMAGREF – UMR TETIS

Date : 21 mai 2010



UMR TETIS - 500 rue JF Breton 34093 Montpellier Cedex 5 - Tel : 04 67 54 87 54 Fax : 04 67 54 87 00  
<http://tetis.teledetection.fr>

## Liste des acronymes

AAMP	Agence des Aires Marines Protégées
AEV	Agence des Espaces Verts
ARPE MP	Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées
ATEN	Atelier Technique des Espaces Naturels
BDN	Base de Données Naturalistes
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Ca-SIF	Catalogue en ligne des Sources d'Information sur la Forêt
CBN	Conservatoire Botanique National
CBN A	Conservatoire Botanique National Alpin
CBN MC	Conservatoire Botanique National du Massif Central
CBN MP	Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
CBN PMP	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
CEEP	Conservatoire - Études des Écosystèmes de Provence
CEMAGREF	Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement
CEN LR	Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNPF	Centre National de la Propriété Forestière
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CREN	Conservatoire Régional des Espaces Naturels
CSR	Comité de Suivi Régional
CSRPN	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DEB	Direction de l'Eau et de la Biodiversité
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ECOFOR	Écosystèmes Forestiers
ENGREF	École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
GBIF	Global Biodiversity Information Facility
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GON	Groupe Ornithologique et Naturaliste
IDCNP	Inventaire des Dispositifs de Collecte des données sur la Nature et les Paysages
IFEN	Institut Français de l'Environnement
IFN	Inventaire Forestier National
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LADYSS	Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces
MCE	Mission Connaissance et Évaluation
MEEDDM	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
NDPC	Nord Pas-de-Calais
OBHN	Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie
ODONAT	Office des Données Naturalistes
OGREVA	Outil Géographique de Recensement des Espèces Végétales et Animales
ONB	Observatoire National de la Biodiversité
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
OPIE	Office Pour les Insectes et leur Environnement
ORB	Observatoire Régional de la Biodiversité

ORE	Observatoire Régional de l'Environnement
PNR	Parc Naturel Régional
PPN MEFC	Plateau Patrimoine Naturel de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté
RAIN	Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste
RNF	Réerves Naturelles de France
RPAPN	Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel
SAPN	Service de l'Aménagement, des Paysages et de la Nature (DREAL)
SBEP	Service Biodiversité, Eau, Paysages (DREAL)
S BSP	Service Biodiversité, Sites et Paysages (DREAL)
SCEPE	Service Connaissances, Études, Prospective et Évaluation
SDD	Service Développement Durable
SEMA	Service de l'Eau, des Milieux Aquatiques et des risques naturels (DREAL)
SERENA	Système de gestion et d'Échange des Réseaux d'Espaces Naturels
SHNA	Société d'Histoire Naturelle d'Autun
SICP	Service Information, Connaissance et Prospective (DREAL)
SILENE	Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes
SINP	Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SNSP	Service Nature, Sites et Paysages (DREAL)
SPREB	Service Patrimoine, Ressources, Eau et Biodiversité (DREAL)
SRB	Stratégie Régionale de / pour la Biodiversité
SREMIPP	Service Risques, Énergie, Milieux, Préventions des Pollutions
SRPN	Service Ressources et Patrimoine Naturel
TDWG	Taxonomic Database Working Group
TETIS	Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale

## Résumé

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), installé officiellement par une réunion du Comité National du SINP en 2006, a fait l'objet d'une mise en place inégale dans les régions françaises. Afin de définir les actions prioritaires à mener pour rendre le SINP opérationnel sur l'ensemble du territoire, le MEEDDM a confié au laboratoire TETIS du CEMAGREF, une étude de synthèse sur l'état d'avancement sur le volet terrestre du SINP dans les régions françaises et les établissements publics à couverture nationale. A ce titre, vingt-cinq régions et cinq établissements publics ont été interviewés selon une grille d'entretien définie au préalable.

Les intérêts nationaux et régionaux du SINP sont largement admis. Les externalités positives les plus mentionnées sont : la mise en réseau des producteurs de données, l'accès à des outils de saisie et de diffusion et l'accès aux référentiels géographiques. Trois niveaux d'avancement, déterminés par le nombre d'actions mises en place dans le cadre du SINP, ont pu être observés dans les régions rencontrées. Les actions principales retenues pour les caractériser sont : (1) la mise en place d'un comité de suivi régional du SINP ; (2) l'identification d'une structure relais ou de têtes de réseaux chargés d'animer le SINP ; (3) le développement d'un outil de saisie des données naturalistes ; (4) le renseignement de l'inventaire des dispositifs de collecte (IDCNP) ; (5) l'inscription du SINP dans les conventions signées avec les producteurs de données ; (6) la mise en place d'un projet en lien avec le SINP.

Concernant les établissements publics, l'état d'avancement est relativement disparate. Le CaSIF, développé par le GIP ECOFOR et auquel est rattaché l'ONF, est en cours de réalisation et nécessite la création d'une passerelle avec l'IDCNP. L'ONF est en cours de structuration de ses données naturalistes via l'outil BDN. Les dispositifs de collecte de l'ONCFS sont renseignés par des responsables thématiques, chaque délégation gérant ses propres données. Les données brutes de l'IFN sont accessibles depuis Internet en téléchargement libre, y compris pour le SINP. Enfin, le catalogue en ligne DISCEAU, piloté par l'ONEMA, permet d'accéder aux métadonnées des réseaux de mesure, des enquêtes et à la description des banques de données sur l'eau.

Les difficultés exprimées pour la mise en place du SINP sont relativement unanimes : portage et lisibilité trop faibles, manque de moyens humains et difficultés techniques liées à l'utilisation de l'outil d'inventaire. La mise en réseau des acteurs naturalistes et l'implication des Conseils Régionaux apparaissent également comme facteurs déterminants pour la mise en place des SINP régionaux. Les premières actions de soutien attendues sont : (1) la clarification des finalités et modalités du SINP ; (2) la circulation de l'information concernant le SINP ; (3) la définition d'un cadre juridique pour l'échange des données naturalistes ; (4) la mise à disposition d'outils tels que les référentiels et un outil de saisie des données.

# Sommaire

<u>1 Introduction.....</u>	<u>7</u>
<u>2 Méthodologie.....</u>	<u>8</u>
<u>3 L'hétérogénéité de la mise en place du SINP dans les régions.....</u>	<u>8</u>
<u>3.1 La mise en place d'un comité de suivi régional du SINP.....</u>	<u>9</u>
<u>3.2 L'organisation des acteurs naturalistes.....</u>	<u>11</u>
<u>3.3 Le développement d'un outil de saisie.....</u>	<u>13</u>
<u>3.4 Le renseignement de l'inventaire des dispositifs de collecte.....</u>	<u>14</u>
<u>3.5 L'inscription du SINP dans les conventions de partenariat.....</u>	<u>15</u>
<u>3.6 Les projets régionaux en lien avec le SINP.....</u>	<u>17</u>
<u>4 La mise en place du SINP dans les établissements publics et les associations nationales.....</u>	<u>18</u>
<u>5 Les difficultés soulevées pour la mise en place du SINP.....</u>	<u>21</u>
<u>5.1 Le manque de portage et de lisibilité.....</u>	<u>21</u>
<u>5.2 Les difficultés politiques.....</u>	<u>21</u>
<u>5.3 Les difficultés relationnelles.....</u>	<u>21</u>
<u>5.4 Les difficultés organisationnelles.....</u>	<u>22</u>
<u>5.5 Les difficultés techniques.....</u>	<u>22</u>
<u>6 Les actions de soutien attendues.....</u>	<u>23</u>
<u>6.1 Rendre prioritaire le SINP.....</u>	<u>23</u>
<u>6.2 Clarifier les objectifs, le contenu et les modalités du SINP.....</u>	<u>23</u>
<u>6.3 Définir un cadre général d'échange des données naturalistes.....</u>	<u>23</u>
<u>6.4 Choisir les outils de gestion des données naturalistes du SINP.....</u>	<u>24</u>
<u>6.5 Améliorer la circulation de l'information relative au SINP.....</u>	<u>25</u>
<u>7 Conclusion.....</u>	<u>26</u>
<u>8 Annexe 1 : Liste des administrateurs secondaires du SINP.....</u>	<u>27</u>
<u>9 Annexe 2 : Référents SINP rencontrés dans les établissements publics.....</u>	<u>30</u>

# 1 Introduction

---

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) est le système d'information français sur la biodiversité et la géodiversité nationales. Il est inscrit comme l'un des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, adoptée en 2004. Il a été officiellement installé par une réunion du Comité national du SINP en avril 2006. Le protocole du SINP a été publié dans la circulaire du 11 juin 2007.

La mise en œuvre du SINP repose, pour les volets « Terre » et « Paysages », sur une organisation régionale et nationale. Au niveau régional, cette mise en œuvre s'appuie sur un copilotage État-Région si le Conseil Régional (ou Collectivité en Corse) souhaite s'associer à la démarche. Au niveau national, sont rattachés des établissements publics couvrant l'ensemble du territoire et qui se chargent de leur participation aux échelons régionaux. Un volet « Mer » a été développé au sein du SINP, dont l'animation et la mise en œuvre ont été confiées à l'Agence des Aires marines Protégées et à l'IFREMER. Le Muséum National d'Histoire Naturelle assure sur le domaine « Nature » de ce volet, comme sur celui du volet « Terre », une responsabilité scientifique globale. Le LADYSS assure la responsabilité scientifique du domaine « Paysages ».

SINP		
Domaine « Nature »		Domaine « Paysages »
Volet « Terre » (périmètre de l'étude)	Volet « Mer »	Volet « Paysages »

Début 2010, seuls six portails régionaux ont été ouverts sur le portail [www.naturefrance.fr](http://www.naturefrance.fr) et les animations régionales sont à des niveaux d'avancement inégaux. Il apparaît souhaitable de faire un bilan de l'état d'avancement de ce déploiement, étape vers une meilleure connaissance et gestion de la biodiversité, notamment comme socle essentiel de l'Observatoire National de la Biodiversité, dont la création rapide est prévue dans la loi Grenelle I. Le MEEDDM a confié cette étude au laboratoire TETIS du CEMAGREF.

L'objectif de l'étude est de faire le point sur l'avancement du SINP volet « Terre » dans les régions françaises et dans les établissements publics à couverture nationale. L'étude doit aussi faire un bilan des difficultés rencontrées, qu'elles soient de nature politique, organisationnelle, relationnelle, technique ou financière. Cette synthèse a notamment pour objectif d'identifier des actions prioritaires à mener par le CEMAGREF dans le cadre de la délégation par la DEB de la coordination de l'appui technique au SINP et celles qui relèvent directement de la DEB.

Sauf précision, le terme « SINP » doit être compris dans la suite du document comme SINP volet « Terre ».

## 2 Méthodologie

---

Pour la réalisation de l'étude sur l'avancement du SINP en régions et dans les établissements publics à couverture nationale, qui s'est tenue de mi-octobre 2009 à mai 2010, les actions suivantes ont été menées :

- **élaboration de deux grilles d'entretien, l'une à l'attention des administrateurs secondaires, l'autre destinée aux responsables SINP des établissements publics.** La première reposait sur trois axes : le contexte régional dans lequel s'insère le SINP, les actions mises en place dans le cadre du SINP, les intérêts et les attentes vis-à-vis du SINP. La seconde grille d'entretien visait à clarifier les modalités de gestion des données et le positionnement des établissements publics par rapport au SINP ;
- **entretiens avec les administrateurs secondaires ou les responsables des structures d'appui à la mise en place du SINP** (cf annexe 1). Les déplacements en régions et les entretiens téléphoniques ont été privilégiés. Au final, vingt-cinq régions ont été interviewées, dont l'une n'a pas été en mesure de répondre dans les délais pour des raisons liées au pilotage du dossier (choix du ou des responsables du SINP au sein de la DREAL)? Une région n'a pas répondu aux sollicitations. ;
- **entretiens avec les responsables SINP des Établissements Publics** (cf annexe 2). Au total, cinq structures ont été interviewées : ONF, ONCFS, ONEMA, IFN, GIP ECOFOR. Parcs Nationaux de France a précisé que les Parcs Nationaux avaient opté pour une approche régionale lors de la mise en place du SINP. Une étude auprès des neuf parcs aurait été instructive mais difficile à mettre en œuvre sur le temps imparti.
- participation à une réunion de présentation du SINP organisée par le Réseau des Gestionnaires des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et à trois entretiens<sup>1</sup> menés par le CEN-LR auprès des acteurs locaux dans le cadre d'une étude sur les dispositifs de collecte et de bases de données relatives à la faune en Languedoc-Roussillon.

## 3 L'hétérogénéité de la mise en place du SINP dans les régions

---

Trois degrés d'avancement, basés sur le nombre d'actions réalisées dans le cadre du SINP, ont été retenus (Tableau 1) : les régions ayant travaillé sur une ou deux actions rentrent dans le premier degré d'avancement, celles qui en ont effectué trois ou quatre dans le deuxième degré, et celles qui en ont réalisé au moins cinq dans le troisième. Les six actions considérées sont citées ci-dessous et décrites dans la suite du paragraphe :

- la mise en place d'un Comité de Suivi Régional (CSR) du SINP ;
- l'organisation des acteurs naturalistes ;
- l'utilisation ou le développement d'un outil de saisie ;

---

<sup>1</sup> Les structures rencontrées sont les suivantes : Association la Salsepareille, l'EPHE et le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

- le renseignement de l’outil d’inventaire des dispositifs de collecte (IDCNP) ;
- l’inscription du SINP dans les conventions signées avec les producteurs de données ;
- la mise en place d’un projet régional en lien avec le SINP.

**Tableau 1. Degré d’avancement des régions dans la mise en place du SINP en fonction des actions menées**

Régions	CSR SINP	Organisation des acteurs	Outil de saisie	Utilisation IDCNP	Inscription du SINP dans les conventions	Autres projets régionaux en lien avec le SINP
Guyane	N’a pu être intégrée dans l’étude					
Pays de la Loire	N’a pu être intégrée dans l’étude					
Alsace						●
Auvergne						●
Basse-Normandie				●		●
Bourgogne			●			●
Corse			●			●
Guadeloupe				●	●	
Limousin	●					
Martinique				●		
Midi-Pyrénées		●				●
Aquitaine	●			●		○
Bretagne	●	●				●
Centre		●	●			●
Champagne-Ardenne	●			●	●	
Franche-Comté		●		●		●
Lorraine	●		●	●		●
Réunion			●	●		●
Rhône-Alpes	●	●	●			●
Haute-Normandie		●	●	●	●	●
Île-de-France	●	●	●	●	●	●
Languedoc-Roussillon	●		●	●	●	●
Nord Pas-de-Calais	●	●	●		●	○
Picardie	●	●	●	●		○
Poitou-Charentes		●	●	●	●	●
PACA	●	●	●	●	●	
	11	11	13	14	8	19
●: action mise en place ; ○: action qui sera mise en place prochainement						
Niveau d’avancement : 1 <sup>er</sup> niveau ; 2 <sup>ème</sup> niveau ; 3 <sup>ème</sup> niveau						

### 3.1 La mise en place d’un comité de suivi régional du SINP

Onze régions ont installé un comité de suivi régional (CSR) du SINP dont neuf reposent sur un copilotage État-Région (Tableau 2). En Aquitaine et en PACA, le copilotage avec le Conseil Régional n’a pas été officialisé. Le nombre d’adhésions au protocole du SINP demeure faible au regard du nombre d’acteurs naturalistes en activité. Cette formalité a été spécifiée lors des réunions de présentation du SINP ou d’installation du CSR mais ne fait généralement pas l’objet de relances.



Tableau 2. Modalités des SINP régionaux mis en place

Régions	SINP Régional		Copilotage État-Région	Nombre d'adhésions	Nombre de réunion(s) du CSR
	CSR	Groupes thématiques			
Alsace				0	
Aquitaine	janv. 2008			0	1
Auvergne				0	
Basse-Normandie				0	
Bretagne	oct. 2007		●	13	1
Bourgogne				0	
Centre				0	
Champagne-Ardenne	sept. 2008		●	4	1
Corse				1	
Guadeloupe				0	
Franche-Comté				1	
Haute-Normandie				2	
Île-de-France	sept. 2009	●	●	0	3
Languedoc-Roussillon	juil. 2008	●	●	20	2
Limousin	sept. 2008		●	1	1
Lorraine	fév. 2008		●	2	2
Martinique				0	
Midi-Pyrénées				0	
Nord-Pas-de-Calais	2006	●	●	6	Tous les 3 mois
Picardie	déc. 2008		●	12	2
Poitou-Charentes				3	
PACA	juil. 2008			9	2
Réunion				9	
Rhône-Alpes	janv. 2008	●	●	6	

Les initiatives les plus avancées de mise en réseau des acteurs naturalistes s'inscrivant dans la démarche du SINP sont précisées ci-dessous :

- *En Île-de-France*, le volet « Terre » du SINP a été confié depuis février 2009 à Natureparif, l'agence francilienne pour la nature et la biodiversité (le volet « Paysages » reste animée par la DIREN). L'organisation du SINP francilien est officialisée depuis septembre 2009 (CSR, Coordination scientifique, groupes de travail thématiques) et les principes du protocole national sont déclinés dans une charte régionale en cours de réalisation. Quatorze groupes de travail ont été définis, dont les premières réunions de travail ont eu lieu en novembre 2009. Un espace collaboratif<sup>1</sup> sur Internet a été mis en place depuis.

- *En Languedoc-Roussillon*, le comité de suivi régional, la coordination scientifique et huit groupes thématiques du SINP sont établis depuis juillet 2008. Certaines têtes de réseaux associés ont été identifiées et des actions sont menées dans les groupes thématiques.

- *En Poitou-Charentes*, le Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN) est le fruit d'une réflexion initiée en 1999 lors d'un séminaire rassemblant les principaux acteurs du patrimoine naturel et fait l'objet d'une charte depuis 2007. Il comprend un comité de suivi et un

<sup>1</sup> <http://affinitiz.com/network/natureparif/communities/?orderBy=creationDate>

comité de pilotage et est animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement, lui-même créé à l'initiative de l'État, du Conseil Régional et des Associations de protection de l'environnement. L'implication du RPAPN dans le SINP est approuvée depuis février 2009 mais non formalisée pour le moment.

- *En Nord Pas-de-Calais, le Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste (RAIN)* est une initiative initiée en 2002 par la DIREN et les services de la Région et s'est concrétisée en 2006 par la signature d'une charte partenariale. Le réseau est constitué d'un comité d'orientations stratégiques, d'un comité de pilotage opérationnel et de trois pôles d'information : faune, fonge et flore/habitat. Ces pôles animent un réseau de producteurs de données dans le cadre d'une convention d'échange et de mise à jour précisant le fonctionnement et les droits d'usage des données. L'information est mise à disposition par les pôles selon des règles de diffusion établies en niveaux. Le comité de pilotage opérationnel se réunit tous les trois mois.

- *En Rhône-Alpes, les objectifs et la gouvernance du Pôle d'Information Flore-Habitat (PIFH)*, animé par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Massif Central, ont été validés en 2007 par la Région et la DREAL en concertation avec les Conseils Régionaux. Deux autres pôles sont également en réflexion : le pôle « gestion des milieux naturels » animé par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels et le pôle « faune », dont la maîtrise d'œuvre d'une étude préalable a été confiée au Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage.

### 3.2 L'organisation des acteurs naturalistes

Deux formes d'organisation des acteurs naturalistes, favorables à la mise en place du SINP, ont pu être observées dans les régions rencontrées : les structures fédératrices des acteurs naturalistes et les structures à deux pôles :

- *Les structures relais fédératrices des acteurs naturalistes* (Tableau 3) : ces structures se retrouvent dans sept régions. Elles sont soit en charge de la mise en place du SINP, soit pressenties pour le devenir.

**Tableau 3. Structures relais identifiées ou potentielles**

Régions	Structures relais
Bretagne	GIP Bretagne Environnement
Franche-Comté	Plateforme Régionale du Patrimoine Naturel
Haute-Normandie	OBHN-SINP
Île-de-France	Natureparif
Midi-Pyrénées	Réseau Régional pour l'Information sur la Biodiversité
Nord Pas-de-Calais	Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste
Poitou-Charentes	Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel

La plate-forme d'information Bretagne Environnement a été créée en 2001 par l'État et le Conseil Régional et s'est vue évoluer en Groupement d'Intérêt Public en 2007. Le GIP, outil de diffusion et de valorisation des données environnementales, s'appuie sur un large partenariat : services de l'État, collectivités territoriales et locales, établissements publics, universités, syndicats mixtes et associations. Le GIP a donc été évoqué comme une structure relais potentielle mais cette organisation n'a pas été discutée jusqu'à présent.

L'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie, prévu opérationnel début 2010, a été créé par la Région, les départements de l'Eure et de Seine-Maritime, et l'État. Il est hébergé par la Région et repose sur une cellule permanente dont l'un des trois membres, financé par la DREAL, a pour mission la mise en place du SINP.

Deux nouvelles initiatives à l'image du RAIN et du RPAPN se mettent en place en Franche-Comté et en Midi-Pyrénées :

- le projet de plate-forme du patrimoine naturel est une initiative commune formalisée dans le Contrat de projet État-Région 2007-2013, en partenariat avec le Plateau Patrimoine Naturel de la Maison de l'Environnement<sup>1</sup> et l'Université de Franche-Comté ;
- le Réseau Régional pour l'Information sur la Biodiversité (RRIB), qui s'inscrit dans le cadre du SINP, est un projet partenarial associant l'ARPE MP, le CBN PMP et le CREN MP et est co-présidé par la DREAL et la Région Midi-Pyrénées. Un dossier de financement pour la contribution préalable à la mise en place du réseau a été déposé par chaque partenaire.

- *Les structures à deux ou trois pôles* (Tableau 4) : cette organisation se retrouve dans cinq régions et est composée d'une tête de réseau pour la 'flore' et d'une tête de réseau pour la 'faune'. Le RAIN du Nord Pas-de-Calais comprend également un pôle 'fonge' et en Rhône-Alpes, un pôle 'gestion des milieux naturels' est cours de développement.

**Tableau 4. Têtes de réseaux identifiées**

Régions	Têtes de réseaux identifiées
<b>Centre</b>	CBN Bassin Parisien Fédération Nature Centre
<b>Nord Pas-de-Calais</b>	CBN Bailleul Groupe Ornithologique et Naturaliste du NPDC Société Mycologique du Nord de la France
<b>Picardie</b>	CBN Bailleul Association Picardie Nature
<b>PACA</b>	CBN MP et CBN A CEEP
<b>Rhône-Alpes</b>	CBN A et CBN MC Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage (maîtrise d'œuvre de l'étude préalable) CREN

Pour les autres régions, la difficulté apparaît dans la nomination d'une tête de réseau pour le volet 'faune'. En effet, alors que les missions des conservatoires botaniques nationaux sont précisées par un cahier des charges fixé par arrêté du Ministre chargé de la protection de la nature, il n'existe pas de telles dispositions pour la faune et la multiplicité des acteurs sur des thématiques parfois chevauchantes, rend souvent difficile la légitimation d'une tête de réseau.

<sup>1</sup>Le PPN de la MEFC regroupe le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, la Commission de Protection des Eaux, la LPO Franche-Comté, bientôt rejoints par l'Office pour les Insectes et leur Environnement.

### 3.3 Le développement d'un outil de saisie

Treize régions développent ou soutiennent le développement d'un outil de saisie de données naturalistes. Le développement de deux de ces outils repose sur une dynamique collective :

- *l'outil commun de saisie des données naturalistes de l'Île-de-France* : c'est un projet collaboratif initié et piloté par Natureparif, en partenariat avec les associations naturalistes franciliennes, les conseils généraux, les PNR, l'AEV, la Région, la DIREN, l'Université de la Réunion et des partenaires nationaux (ONF, ATEN, RNF, OPIE, MNHN, GBIF France, IFN).
- *SILENE en PACA et en Languedoc-Roussillon* : les modules Faune et Habitats sont en cours de développement au moyen d'un financement et d'un pilotage partenariaux, avec une logique de mutualisation des produits réalisés. SILENE Flore est développé depuis quatre ans par le CBN méditerranéen de Porquerolles. Le pilotage de SILENE Faune a été confié en PACA au Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence (CEEP). SILENE (faune et flore) est piloté par un comité constitué des membres fondateurs qui sera élargi au fur et à mesure des adhésions. Diverses conventions sont en cours d'élaboration (producteurs de données, utilisateurs de données, partenaires).

**Tableau 5. Outils de saisie développés**

Régions	outils de saisie développés	Structures porteuses
Bourgogne	FLORA FAUNA	CBN du Bassin Parisien SHNA
Centre	FLORA ODONAT Centre	CBN du Bassin Parisien Fédération Nature Centre
Corse	OGREVA	DREAL Corse
Haute-Normandie	Outil commun en réflexion	Réseau des administrateurs de données naturalistes
Île-de-France	Outil commun de saisie des données naturalistes SINP francilien	Natureparif
Languedoc-Roussillon	SILENE Habitats	CBN Méditerranéen de Porquerolles
Lorraine	Base de données Biodiversité (Recorder) en partenariat avec le MNHN du Luxembourg	DREAL Lorraine
Nord Pas-de-Calais	DIGITALE2 Base de données en remplacement de FNAT	CBN de Bailleul GON NPDC
PACA	SILENE Faune SILENE Flore	CEEP CBN MP
Picardie	DIGITALE2 Base de données	CBN de Bailleul Picardie Nature
Poitou-Charentes	Catalogue des données de l'ORE	Observatoire Régional de l'Environnement
Réunion	MASCARINE	CBN du Mascarin
Rhône-Alpes	Plateforme Webservices du pôle flore	CBN A et CBN MC

### 3.4 Le renseignement de l'inventaire des dispositifs de collecte

Seize régions ont présenté aux producteurs de données l'inventaire des dispositifs de collecte des données nature et paysage (IDCNP), parmi lesquelles huit les ont sollicités individuellement pour le renseignement de l'outil (Tableau 6). L'inventaire est réalisé à des degrés divers selon les moyens humains mobilisés. En dehors des stages, le temps imparti pour réaliser cette action est en général de quelques jours par an, excepté pour l'Île-de-France qui a mobilisé à ce titre deux ETP en 2009. Certaines DREAL s'interrogent sur la démarche optimale à suivre pour le renseignement des fiches : le faire en interne ou former les acteurs pour qu'ils renseignent leurs propres données.

**Tableau 6. Présentation(s) effectuée(s) et personnes ressources mobilisées par les régions pour renseigner l'IDCNP**

Régions	Présentation aux producteurs de données		Personne ou structure en charge			
	Présentation collective	Sollicitation individuelle	Administrateur secondaire	Structure relais	Stagiaire	VCAT
Aquitaine	✓				✓	
Basse-Normandie	✓				✓	
Bretagne	✓					
Champagne Ardenne	✓	✓	✓			
Franche-Comté		✓		✓ (à venir)	✓	
Haute-Normandie	✓	✓	✓	✓ (à venir)		
Île-de-France	✓	✓		✓		
Guadeloupe	✓	✓				✓
Languedoc-Roussillon	✓	✓		✓		
Limousin	✓					
Lorraine	✓		✓ (à venir)			
Martinique	✓		✓			
PACA	✓				✓	
Picardie	✓					
Poitou-Charentes	✓	✓		✓		
Réunion	✓	✓	✓			

Dans le cadre de la mise en place du SINP en Franche-Comté et en Haute-Normandie, un ETP a depuis récemment en charge, dans chacune des deux régions, le renseignement des dispositifs, des bases et acteurs associés. Un ETP est également attendu en Lorraine.

### 3.5 L'inscription du SINP dans les conventions de partenariat

Huit régions ont inscrit le SINP dans leur convention de partenariat ou dans leur cahier des charges signés avec les producteurs de données, lesquels peuvent être selon les cas, tenus de mettre à disposition leurs données et/ou métadonnées, renseigner l'IDCNP, adhérer au SINP ou participer au CSR :

- **En Champagne-Ardenne**, dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec les producteurs de données, les points suivants sont stipulés :

- Contribution au SINP : 'Participation au comité de suivi et au remplissage de l'inventaire des bases, acteurs et dispositifs.' ;
- 'Dans le cadre des objectifs du SINP, mise à disposition des données brutes naturalistes collectées par l'association aux organismes régionaux chargés de regrouper les informations par groupes d'espèces identifiés et agréés par le comité régional du SINP'.

- **En Guadeloupe**, il est précisé dans les trois conventions pluriannuelles d'objectifs, en cours de rédaction pour la période 2010-2013, que la participation à la démarche SINP fait partie du partenariat institutionnel. À ce titre, la participation aux réunions du SINP peut servir de justificatif pour la subvention de fonctionnement tandis que le renseignement de l'IDCNP et la mise à disposition des données collectées dans l'année constituent des indicateurs de réalisation de la convention de fonctionnement.

- **En Haute-Normandie**, il est prévu que l'adhésion au SINP soit l'une des conditions de subventions pour les producteurs de données.

- **En Île-de-France**, l'obligation de contribution au SINP des prestataires choisis dans le cadre de la réalisation d'inventaires, de suivis ou de diagnostics écologiques du territoire, est inscrite dans les contrats biodiversité dès lors qu'ils sont subventionnés par la Région. En outre, Natureparif suggère fortement à ses partenaires (Conseils généraux, PNR, autres collectivités) d'introduire systématiquement cette obligation dans le cahier des charges de commande des inventaires, des suivis ou des études écologiques. Il est précisé dans les contrats biodiversité que :

- 'Le prestataire complétera le recensement SINP concernant les études, inventaires ou suivis qui n'auraient pas été répertoriés dans le SINP francilien à l'aide de l'outil que Natureparif mettra à sa disposition' ;
- 'L'ensemble des informations naturalistes produites dans le cadre du diagnostic (rapports d'étude, cartographies, inventaires faune/flore, etc.) sera impérativement référencé dans le SINP Île-de-France à l'aide de l'outil mis à disposition par Natureparif.'

- **En Languedoc-Roussillon**, la DREAL inscrit systématiquement depuis deux ans, dans tous les arrêtés de subventions et conventions financières, l'obligation de se référencer au SINP. Le Conseil Régional partage également cette démarche.

- **En Nord Pas-De-Calais**, la clause de transfert des données au RAIN figure dans les conventions de subventions signées avec les associations réalisant des inventaires naturalistes, ainsi que dans les conventions de financement pour les documents d'objectifs Natura 2000 :

- 'Les données naturalistes collectées alimenteront le Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste et seront transmis aux pôles flore (Conservatoire Botanique National de Bailleul) et faune (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais) du réseau dans un format informatique compatible avec les bases de données de ces deux structures». Le reversement des données naturalistes au RAIN est également une condition d'éligibilité aux fonds européens FEDER'.

- **En Poitou-Charentes**, la charte partenariale précise que les membres s'engagent à :

- 'faciliter l'accès à leurs données et leur valorisation, en précisant le degré de validation de la donnée et les modalités de diffusion selon le destinataire' ;

- 'donner de l'information sur leurs données (actualiser le répertoire des acteurs et le catalogue de données)'.

- **En PACA**, le SINP est inscrit dans les conventions cadres signées avec le CBN MP, le CBN A et le CEEP. Plusieurs conventions (Natura 2000, Conseil Régional) renvoient à l'intégration des résultats produits dans le SINP et dans SILENE.

### 3.6 Les projets régionaux en lien avec le SINP

Dix-neuf régions ont mis en place des projets régionaux, ou projettent de le faire, en lien avec le SINP (Tableau 7). Il s'agit, essentiellement, de l'élaboration d'une stratégie régionale de la biodiversité ou de la création d'un observatoire (biodiversité, environnement ou faune sauvage).

**Tableau 7. Projets régionaux en lien avec le SINP**  
(En italique : projets qui seront mis en place prochainement)

Régions	SRB	Observatoire	Autres
Alsace			Office des Données Naturalistes d'Alsace
Aquitaine		<i>Observatoire Faune Sauvage Aquitain</i>	
Auvergne	mars 2009	<i>ORB</i>	
Basse-Normandie	déc. 2007		
Bourgogne	juin 2006	<i>ORB</i>	
Bretagne		'Observatoire' GIP Bretagne Environnement (2007)	
Centre		OB	
Corse		ORE (1996) Évolution en cours vers un Observatoire du Développement Durable qui intégrera le SINP et actera le CSR	<i>Schéma directeur des données de l'environnement de Corse</i>
Franche-Comté			<i>Plateforme Patrimoine Naturel</i>
Haute-Normandie		<i>OBHN-SINP</i>	
Île-de-France		ORB (2008)	- <i>Inventaire cartographique des éléments fixes des espaces ruraux</i> - <i>Suivi photographique des insectes pollinisateurs</i>
Languedoc-Roussillon	mai 2008	<i>ORB</i>	
Lorraine		<i>ORB</i>	Inventaire du patrimoine naturel de Lorraine (création d'une base de données sur la biodiversité alimentée par les données issues des études naturalistes)
Midi-Pyrénées	2007		<i>Réseau Régional pour l'Information sur la Biodiversité</i>
Nord Pas-de-Calais		<i>ORB</i>	
Picardie		<i>ORB</i>	
Poitou-Charentes		ORE (2005)	
Réunion	sept. 2005	<i>Observatoire de la Faune Sauvage</i>	<i>Système d'information et de documentation sur l'environnement</i>
Rhône-Alpes		Observatoire de la biodiversité rhônalpine	



## 4 La mise en place du SINP dans les établissements publics et les associations nationales

---

Les établissements publics ainsi que les acteurs scientifiques, membres du Comité National du SINP, sont listés en Annexe A du protocole. Leurs niveaux d'avancement et d'implication dans la mise en place du SINP en sont à des degrés divers (Tableau 8) :

- Le GIP ECOFOR<sup>1</sup> : le Ca-SIF ou Catalogue en ligne des Sources d'Information sur la forêt, lancé en 2007, a pour objectifs l'inventaire et la description des sources d'informations forestières, sous la forme d'un catalogue de métadonnées. Le Ca-SIF est conforme aux standards internationaux et est compatible avec le SINP bien qu'il n'existe pas, pour le moment, de passerelle entre les deux systèmes d'information. Des personnes-relais sont chargées d'identifier, au sein des différentes institutions, les sources d'information concernées par le projet Ca-SIF et de participer aux choix concernant les informations retenues dans le projet. Il a été retenu que le Ca-SIF assurerait pour le compte du SINP le recensement des dispositifs des acteurs de la forêt avant de les verser dans l'IDCNP. L'outil du Ca-SIF est aujourd'hui finalisé et le remplissage du catalogue en est à son début. Une réunion a eu lieu début 2010 entre le GIP ECOFOR et la DEB pour examiner les modalités de ce versement avant fin 2010.

- L'ONF : depuis 2009, l'ONF met progressivement en place une Base de Données Naturalistes, pour le moment accessible à ses agents uniquement, les données relevant de statuts juridiques variés. L'ONF a renseigné BDN dans le Ca-SIF, en attente d'une description plus fine de son contenu.

- L'IFN : les données brutes et les métadonnées associées produites par l'IFN sont disponibles et exportables depuis le site Internet dédié. Un moissonnage des métadonnées est donc à envisager pour renseigner l'IDCNP.

- L'ONCFS : le nombre de fiches renseignées est l'un des indicateurs à respecter dans le Contrat d'Objectifs signé entre l'ONCFS, le Ministère en charge de l'Agriculture et le Ministère en charge de l'Écologie. Les jeux de données sont renseignés par des responsables thématiques. Pour l'instant une trentaine de fiches est validée et une dizaine est en attente.

- L'ONEMA : l'ONEMA assure le pilotage fonctionnel du Système d'Information sur l'Eau. Les données sont informatisées sous ORACLE et disponibles pour le moment en interne (excepté pour les données de pêche électrique disponibles actuellement sur le site Image<sup>2</sup>). Le catalogue en ligne DISCEAU permet d'accéder aux métadonnées des réseaux de mesure, des enquêtes, des autosurveillances, ainsi qu'à la description des banques de données sur l'eau.

---

<sup>1</sup> Le Groupement d'Intérêt Public ECOFOR regroupe des organismes de recherche et/ou de gestion forestière (CEMAGREF, CIRAD, CNPPF, CNRS, ENGREF, FCBA, IFN, INRA, IRD, ONF). Le GIP est placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, il travaille également en lien étroit avec les deux ministères chargés de l'écologie, d'une part, de l'agriculture et de la forêt, d'autre part. L'une de ses quatre thématiques consiste à développer des systèmes d'information pour la mise à disposition de données utiles aux chercheurs ou aux gestionnaires.

<sup>2</sup> <http://www.image.eaufrance.fr/index.htm>

**Tableau 8. État d'avancement de la mise en place du SINP dans les établissements publics**

	<b>Position vis-à-vis du SINP</b>	<b>Actions pour la mise en place du SINP</b>	<b>Renseignement de l'IDCNP</b>	<b>Difficultés / Craintes</b>	<b>Besoins / Soutien</b>
<b>ECOFOR</b>	ECOFOR est porteur du catalogue Ca-SIF et est prêt à faire la passerelle avec le SINP	Recensement des réseaux, dispositifs et bases de données forestières par les personnes relais des organismes partenaires. Environ 25 fiches sont recensées au 1 <sup>er</sup> trimestre 2010.	Ca-SIF	Peu d'utilisateurs pour le moment	
<b>ONF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt et participation à la démarche au niveau national</li> <li>- Participation régionale dépendante de la dynamique du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi d'un courrier aux directeurs territoriaux avec présentation de la démarche SINP et de la position nationale</li> <li>- Premier recueil des inventaires et dispositifs internes (pérennes et à l'échelle minimale du département)</li> </ul>	En attente d'une passerelle avec le Ca-SIF (cf. ECOFOR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'organiser la diffusion des données (données publiques et privées)</li> <li>- Manque de cadrage pour les dispositifs multi-partenariaux</li> <li>- Manque de cadrage sur le degré de finesse à prendre en compte</li> <li>- Manque d'animation et de valorisation (intérêt de l'ONB pour palier à ces manques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadrage sur les référentiels taxonomiques</li> <li>- Cadrage sur les conditions de diffusion et d'utilisation</li> <li>- Cadrage sur l'IDCNP</li> <li>- Accompagnement technique et financier</li> </ul>
<b>IFN</b>	Intérêt pour la démarche nationale	Accès aux données brutes et métadonnées via le site de l'IFN	Un moissonnage peut être envisagé pour alimenter l'IDCNP, mises à jour incluses		
<b>ONCFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion</li> <li>- Valorisation des données</li> <li>- Coûts partagés d'hébergement, de développement et d'assistance des outils</li> <li>- Intérêt pour d'autres référentiels géographiques</li> <li>- Le nombre de fiches renseignées est un indicateur du contrat d'objectifs de l'ONCFS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions nationales et relances régulières</li> <li>- Listing des données à renseigner par chaque implantation.</li> </ul>	Description des dispositifs et des couches SIG	Doublons : fiches renseignées au niveau national et régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du portage par le Ministère</li> <li>- Efforts financiers pour le développement et l'animation du projet</li> <li>- Mise à disposition d'outils informatiques</li> <li>- Référentiels taxonomiques pour la faune</li> </ul>
<b>ONEMA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion à la logique du porter à connaissance</li> <li>- Valorisation</li> <li>- Communication</li> </ul>	Pilotage du SIE	DISC'EAU		Contacts opérationnels avec des actifs du SINP

## **5 Les difficultés soulevées pour la mise en place du SINP**

---

### **5.1 Le manque de portage et de lisibilité**

Le manque de portage et de lisibilité a été mentionné par la majorité des acteurs rencontrés et est perçu comme un frein à la mise en place du SINP. Les services concernés en DREAL ainsi que les structures relais sont en attente de directives nationales.

Par manque de visibilité, le projet est souvent réduit à l'inventaire des dispositifs de collecte des données naturalistes, ce qui limite fortement l'intérêt porté au SINP par les acteurs locaux. De même, alors que les intérêts nationaux et régionaux du SINP sont largement admis par les acteurs régionaux (mise en réseau des producteurs de données, accès aux outils du SINP), les intérêts des producteurs locaux de données ne sont pas suffisamment explicités, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'IDCNP ou d'un catalogue de données. Ce manque d'intérêt se conjugue à une crainte de se voir déposséder à terme de leurs données et que le SINP ne se concrétise par une base de données centralisée et gérée par le MNHN.

### **5.2 Les difficultés politiques**

Dans cinq régions, les difficultés politiques entre les services de l'État et la Région représentent une difficulté à la mise en place du SINP mais aucune solution ne semble envisagée. L'organisation du SINP est un processus long qui demande un investissement, et donc un soutien financier non négligeable et on peut constater que dans les régions qui ont mis en place le plus d'actions en faveur du SINP, le Conseil Régional s'investit directement dans le projet et se mobilise en faveur de la biodiversité.

### **5.3 Les difficultés relationnelles**

Des difficultés relationnelles peuvent s'observer entre les DIREN/DREAL et les associations, ou entre les associations elles-mêmes et plus particulièrement entre les différents producteurs de données « Faune » d'une région. Il n'existe pas, en général, de tête de réseau « historique » reconnue pour les données faunistiques, contrairement aux données floristiques qui sont l'objet même des missions confiées par l'État aux Conservatoires Botaniques Nationaux. Ces difficultés se traduisent alors par des obstacles organisationnels notamment dans le choix de la ou des têtes de réseau pour la thématique « Faune » (cf. §3.2).

Les régions où les acteurs naturalistes sont organisés en réseau ont insisté sur les délais nécessaires à l'élaboration d'un consensus autour de ce projet commun, qui s'appuie sur une garantie pour les associations de conserver la maîtrise de leurs données.

## 5.4 Les difficultés organisationnelles

Le manque de temps consacré à la mise en place du SINP a été exprimé par la quasi-totalité des administrateurs secondaires et des responsables nationaux en raison d'une charge de travail générale très importante et de priorisations au détriment du SINP. Dix DREAL financent des actions directement liées au SINP (structuration des données, interopérabilité entre les bases de données, animation des réseaux, formation, etc.) mais peu financent directement le renseignement de l'outil d'inventaire (animation, saisie, assistance technique) ou encore le catalogage des données. Les acteurs locaux ont souvent une organisation informatique sommaire et ne disposent pas des métadonnées décrivant leurs bases de données ou leurs lots de données. Leur adhésion au SINP ne peut s'opérer par conséquent qu'à la condition d'un soutien important. Certaines DREAL souhaiteraient pouvoir apporter aux associations une assistance financière pérenne pour la création et l'actualisation continue de leurs bases de données.

D'autre part, le caractère transversal du SINP (aspect système d'information et aspects « Nature » et « Paysages ») dilue les responsabilités des administrateurs secondaires dans certaines DREAL. Le projet peut être intégré dans les missions de deux ou trois services, par conséquent aucun n'en a formellement la charge. La dichotomie Nature/Paysages ne semble pas justifiée pour l'une des régions, bien que cette distinction existe dans les services de la DREAL.

## 5.5 Les difficultés techniques

L'outil IDCNP: toutes les régions qui renseignent l'outil ont signalé des difficultés quant à son utilisation : manque d'ergonomie, technicité du vocabulaire, manque d'éléments pour remplir les champs, distinction confuse entre dispositif de collecte et base de données, bugs techniques, etc. Une DREAL a également mentionné que le formulaire de saisie n'était pas adapté aux données « Paysages ». Les difficultés avaient été signalées lors de la réunion des administrateurs secondaires du 26 janvier 2009. De plus, il n'existe pas de fonction d'import sur l'outil IDCNP. Les producteurs de données qui possèdent leur propre catalogue souhaiteraient la mise en place d'une passerelle entre leur catalogue et l'outil IDCNP pour ne pas à avoir à saisir deux fois les mêmes informations. Pour les régions n'utilisant pas l'outil, elles évoquent un manque de moyens humains, des difficultés d'utilisation ou n'ont pas connaissance de l'outil.

L'absence d'un outil complet de saisie et de gestion des données : bien que de nombreux outils soient en développement, il n'en existe actuellement aucun qui couvre l'ensemble des exigences soulevées par la gestion des données « Nature ». Dix DREAL ainsi que l'ONCFS sont en attente d'un outil de saisie ou souhaiteraient être soutenues pour le développement de leur propre outil.

## 6 Les actions de soutien attendues

---

### 6.1 Rendre prioritaire le SINP

Le SINP n'est pas traité comme un dossier prioritaire par la majorité des correspondants régionaux. **Une incitation nationale à la mise en place du SINP est donc attendue comme première étape d'accompagnement.**

### 6.2 Clarifier les objectifs, le contenu et les modalités du SINP

**Les finalités et le contenu du SINP doivent être définis plus précisément par le comité de pilotage national et la coordination scientifique.** En effet, un certain nombre d'éléments restent imprécis et les acteurs souhaitent plus de visibilité sur les finalités du SINP. **Les spécifications nationales en matière de collecte, gestion, traitement, validation et diffusion des données à mettre en œuvre doivent être précisées.** L'harmonisation des référentiels taxonomiques demeure, par exemple, très attendue. De même, **il est demandé que soient précisées au niveau national les méthodes standardisées et harmonisées à utiliser** : les méthodes de référence du SINP notamment sur les plans d'échantillonnage, les méthodes de prélèvement ainsi que les principes scientifiques à mettre en œuvre dans les procédures qualité appliquées aux processus de production des données et aux contrôles des données sont à formaliser, pour trancher entre les différents systèmes qui existent actuellement :

- validation au sein même de la DREAL par les agents naturalistes ;
- validation des projets et protocoles par le CSRPN ;
- validation des protocoles et/ou des données par des structures spécialistes ou des spécialistes indépendants ;
- absence de validation.

### 6.3 Définir un cadre général d'échange des données naturalistes

La problématique de la mise à disposition et de l'accès aux données naturalistes est commune à l'ensemble des acteurs rencontrés. **Une réflexion nationale est fortement attendue pour clarifier les termes juridiques et techniques de l'échange des données naturalistes** par rapport aux observateurs, aux associations, aux partenaires publics et privés. Des éléments sont attendus particulièrement sur :

- la propriété des données ;
- les modalités d'échange ;
- la traçabilité des données ;
- l'interprétation des données ;
- le coût du travail de mise à disposition des données.

Dans ce domaine, une aide pourrait consister en l'identification de situations-types et la mise à disposition de conventions-types adaptées à chacune des situations.

## 6.4 Choisir les outils de gestion des données naturalistes du SINP

Au regard des outils et référentiels nécessaires à la gestion des données naturalistes, les constats suivants peuvent être faits :

- a) une diversité d'outils sont actuellement utilisés, chacun avec ses forces et faiblesses ;
- b) il n'existe pas d'outil idéal, répondant aux normes d'échanges internationales et aux règles définies dans le cadre de la Directive INSPIRE ;
- c) on constate une demande d'un outil à la fois générique, modulaire et paramétrable, à base de logiciels libres, permettant de générer des gains de productivité ;
- d) les problèmes de mise à jour de référentiels et de disponibilité d'un protocole d'échange adapté aux besoins persistent.

Pour y répondre, les initiatives suivantes pourraient-être préconisées :

- **soutenir le développement communautaire d'une application générique, modulaire et paramétrable** via le site Internet outils-naturalistes.fr<sup>1</sup> et la forge Adullact associée, sous licence libre. Ce portail est un espace d'informations et d'échanges entre gestionnaires de données naturalistes et développeurs. Cela pourrait s'appuyer sur le projet commun collaboratif de développement d'un outil de saisie et de gestion des données initié et piloté par Natureparif. L'objectif consiste à mutualiser les éléments positifs de certains outils existants pour répondre à l'ensemble des besoins. Un audit sur les modèles de données mis en œuvre dans les outils naturalistes (BDN, E-Forest, SERENA, RECORDER, SILENE, DIGITALE2 et FLORA) a été initié en décembre. L'audit comporte deux étapes, sur une durée de 3 mois. La première a consisté en une analyse comparative des outils et la seconde définira des scénarii d'évolutions possibles de ces outils ;

- **mettre en place un groupe de travail pour définir collégialement un profil XML pour le SINP en partenariat** (liste provisoire : ATEN, BRGM, CEMAGREF, CEN LR, IRD, Natureparif, SOeS). L'objectif est de proposer une description commune des données et des métadonnées et rendre ainsi les systèmes interopérables. Actuellement le format international XML ABCD est le profil le mieux adapté mais ce modèle a été développé pour décrire les collections, il n'est donc pas optimal pour renseigner les données d'observation et les métadonnées associées. Pour répondre à cette problématique, le Taxonomic Data Working Group (TDWG), groupement international à but non lucratif, vise à développer des standards et des protocoles pour partager des données sur la Biodiversité. Au niveau européen, le réseau NatureSDI*plus*, qui contribue à la mise en œuvre de la Directive INSPIRE, mène également une évaluation sur les profils communs de métadonnées et les modèles de données pour les thèmes relatifs à la conservation de la nature (sites protégés, régions biogéographiques, habitats et biotopes, distribution des espèces). **Le groupe de travail du profil XML SINP pourrait assurer une veille sur les avancées du TDWG et du projet NatureSDI*plus*** afin de répondre aux normes d'échange internationales et européennes ;

- le SINP doit répondre aux règles générales définies par la Directive INSPIRE. Un cadrage national sera nécessaire pour que les acteurs adhérents au SINP utilisent un outil conforme aux exigences européennes. **Il est préconisé dans ce cadre de procéder à l'amélioration de l'IDCNP** développé par l'IFEN, repris et amélioré par Natureparif qui lancera sa nouvelle

---

<sup>1</sup> Ce site est géré par l'ATEN, Tela Botanica et le CEMAGREF.

version prochainement à destination des responsables de dispositifs d'observation ou de bases de données d'Île-de-France.

## **6.5 Améliorer la circulation de l'information relative au SINP**

**Le recueil et la mise en circulation de l'information, afin d'assurer la cohérence entre les différents projets/acteurs du SINP et les démarches nationales concernées, sont vivement attendus par les acteurs rencontrés** (politique d'information géographique, interopérabilité des outils de collecte et de mise à disposition des outils naturalistes, GBIF & TDWG, SIEau, portail de l'information environnementale, système d'information documentaire de l'environnement). Dix-sept régions souhaitent bénéficier d'une coordination technique. Des documents standards peuvent être élaborés pour répondre aux premières demandes enregistrées : support de présentation du SINP, lettre d'adhésion type, conditions d'accès aux référentiels géographiques...

Concernant le SINP Volet « Mer », la prise en charge de ce volet par l'AAMP et IFREMER est bien accueillie, mais les DREAL concernées souhaiteraient être informées ou consultées davantage.

## 7 Conclusion

---

La présente étude visait à évaluer les dynamiques régionales mises en place dans le cadre du SINP et à identifier ainsi les actions prioritaires à apporter pour rendre le SINP opérationnel sur l'ensemble du territoire. Bien que l'organisation des acteurs naturalistes et l'implication du Conseil Régional dans un projet lié au SINP semblent être deux facteurs importants, ils ne garantissent pas pour autant la réussite du projet. Trois axes d'actions semblent nécessaires pour répondre aux problématiques identifiées selon les niveaux d'avancement des régions et acteurs nationaux :

- en premier lieu, un portage national incluant une communication et une clarification des finalités du SINP est largement attendu par les régions et les établissements publics. Bien que les intérêts de la démarche soient admis, la crainte des acteurs locaux de se voir déposséder de leurs données persiste et soulève la nécessité de discuter d'un cadre général de mise à disposition des données dans lequel les producteurs sont reconnus afin de s'assurer de leur implication ;
- pour les régions les moins avancées, un appui à l'organisation des acteurs naturalistes pourrait favoriser la mise en place du SINP. Parmi les dynamiques régionales rencontrées, l'identification d'une structure relais ou la création d'un réseau des acteurs naturalistes portés conjointement par l'État et la Région apparaît comme une condition primordiale pour l'avancement du SINP. Six régions reposent déjà sur ce mode d'organisation, trois vont l'instaurer prochainement et huit régions souhaiteraient bénéficier d'un conseil organisationnel.
- le renseignement de l'outil d'inventaire demande une contribution en temps conséquente mais peu de DREAL s'investissent de manière continue pour remplir les fiches descriptives. L'évolution de l'outil semble nécessaire pour une meilleure appropriation et permettre une passerelle de communication avec les systèmes d'information déjà existants dans les établissements publics et les structures naturalistes. De même, l'interopérabilité des outils de saisie en développement nécessite un travail d'harmonisation national des formats de description des métadonnées et des données tout en respectant les standards d'échanges internationaux. Cette interopérabilité repose également sur la mise à disposition de référentiels harmonisés et de processus de gestion des données standardisés.



## Annexes

### 8 Annexe 1 : Liste des administrateurs secondaires du SINP

DREAL rencontrées (les noms surlignés **en gras** indiquent les personnes interviewées)

Régions	Administrateurs secondaires	Services
Alsace	<b>Xavier Cheippe</b>	Connaissance évaluation et développement durable Unité système d'information géographique
Aquitaine	<b>Isabelle Vauquois</b>	SPREB- inspectrice sites et paysages
	<b>Andy Papacotsia</b>	SPREB- inventaire et connaissance
	<b>Maylis Guinaudeau</b>	MCE- administratrice de données
	<b>Philippe Neuilly</b>	MCE- chef de l'unité statistique et connaissance
Auvergne	<b>Christophe Charrier</b>	Chef du service nature, paysages, évaluation
Basse-Normandie	<b>Bruno Dumeige</b>	Nature
	Jean-Yves Brecin	Paysage
	Julien Defenuillère	Administrateur des données
Bourgogne	<b>Isabelle Jannot</b>	SRPN- responsable du groupe biodiversité, paysages, valorisation des ressources
	Philippe Pagniez	SRPN- responsable de l'unité biodiversité
	Sylvain Gaumard	SDD- responsable du groupe gestion et valorisation de l'information
	Isabelle Beaumanoir	SDD- chargée d'informations environnementales
Bretagne	<b>Laurent Haugomat</b>	Gestionnaire de données
Champagne-Ardenne	<b>Elise Avenas</b>	Chargée de mission espèces et habitats
	Hélène Gaudin	Chargée de mission sites et paysages
	François Mathonnet	Chargé de mission systèmes d'information et connaissances
Centre	<b>Sandrine Verger</b>	Chargée de mission biodiversité
	<b>François Olivereau</b>	Service de l'eau et de la biodiversité
	<b>Arnaud Balson</b>	Chef d'unité Val de Loire et paysages
Corse	Georges Winterstein	SICP- Responsable de l'Observatoire de l'environnement de Corse
	<b>Jacques Nicolau</b>	Responsable du SICP
	Marie-Line Maréchal	SICP- responsable de l'unité administration et valorisation des données
	Bernard Recorbet	SBSP- responsable de l'unité biodiversité terrestre
	Dominique Tasso	Responsable du SBSP

Régions	Administrateurs secondaires	Services
Franche-Comté	<b>Marie-Jo Kaczmar</b>	Responsable des systèmes d'information
	Michel Carteron	Service nature et paysages
	Sandrine Pivard	Service nature et paysages
	Arnaud Piel	Service nature et paysages
Guadeloupe	Louis Redaud	Chef du service aménagement, protection de la nature, sites et paysages
	Franck Mazeas	Chargé de mission biodiversité marine
	<b>Luc Legendre</b>	Chargé de mission biodiversité terrestre
Guyane	<b>Pierre Boesch</b>	Chargé de mission biodiversité
	Marc-Henri Duffaud	Chargé de mission faune et flore sauvages
Haute-Normandie	<b>Christine Leneveu</b>	Service ressources
	Denis Sevigny	Chargé de mission espèces
	Stéphane Tassaing	Administrateur de données
Île-de-France	Philippe Dress	Chef du service de la préservation des espaces, du patrimoine et de la biodiversité
	Caroline Lavallart	Adjointe au chef du service de la préservation des espaces, du patrimoine et de la biodiversité
	Bruno Goupil	Responsable de la mission information environnementale
Natureparif	<b>Maxime Kayadjanian</b>	Pôle observatoire
Languedoc-Roussillon	<b>Capucine Crosnier</b>	Chargée de mission biodiversité
	Jacques Regad	Responsable du SBSP
	Zoé Bauchet	Responsable du SEMA
	William Recouly	Responsable des systèmes d'information
	Pascale Seven	Assistante technique - CITES
Limousin	Bruno Liénart	Adjoint au responsable du SAPN
	<b>Jean-Luc Denat</b>	SEMA- responsable de la cellule données de l'environnement
	Françoise Maison	SAPN- inspecteur des sites
Lorraine	<b>Max Gillette</b>	Chargé de mission protection de la nature
	<b>Danièle Pesenti</b>	Inspecteur des sites et animateur de la politique régionale des paysages
	<b>Sébastien Hesse</b>	Chargé de mission inventaire du patrimoine naturel et connaissances des réseaux écologiques
Martinique	<b>Cyrille Barnerias</b>	SAPN- chargé de mission biodiversité, espaces protégés et tortues marines
Midi-Pyrénées	Michael Douette	SRBN- chef de la division biodiversité
	Jacques Hippolyte	SBRN-DBio- pilotage du SINP
	Yannick Poutch	SBRN-DBio- gestionnaire des données nature

Régions	Administrateurs secondaires	Services
Nord Pas-de-Calais	<b>Elodie Renoult</b>	PMPP- responsable de la division protection de la Nature, paysage et biodiversité
	<b>Hélène Perier</b>	Conseiller scientifique nature et biodiversité
	<b>Elodie Gondran</b>	Service connaissance, évaluation, administration de données
PACA	<b>Dorothée Meyer</b>	BEP- mission connaissance et animation scientifique
	Michel Faure	Service territoire, évaluation, logement, aménagement, connaissance
Picardie	Jean-Christophe Leroy	Chargé de mission nature et paysages
Poitou-Charentes	<b>Muriel Chevrier</b>	Natura 2000-ZNIEFF
	<b>Catherine Menard</b>	Chargée de missions Natura 2000 ZPS - Outarde - SINP
ORE Poitou-Charentes	Franck Trouslot	Directeur de l'ORE
	Claire Gagneux	Chargée d'études patrimoine naturel
	<b>Raphaël Martin</b>	Informaticien, responsable réseau
Réunion	<b>Frédérique Zelmire</b>	Chargée de mission information environnementale et relation avec les partenaires
	<b>Bertrand Bouteilles</b>	Administrateur de données
Rhône-Alpes	<b>Laurence Foray</b>	SREMIPP- chargée de mission biodiversité
	Jean-Luc Carrio	SREMIPP- chef de l'unité biodiversité et ressources minérales
	Magali Di-Salvo	SCEPE- chef de l'unité données géographiques

DREAL non rencontrées

Régions	Administrateurs secondaires	Services
<b>Pays de la Loire</b>	Xavier Hindermeyer	Chef du SNSP

## 9 Annexe 2 : Référents SINP rencontrés dans les établissements publics

---

<b>Établissements Publics</b>	
Office National des Forêts	<b>Thomas Bouix</b>
Inventaire Forestier National	<b>Mélanie Morice</b>
Office National de la Chasse et la Faune Sauvage	<b>Philippe Landry</b>
GIP Ecofor	<b>Wilfried Heintz</b>
ONEMA	<b>Caroline Penil</b>